



Procès-Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

18déc.24

Le quorum étant atteint par 52 voix (37 voix nécessaires) l'Assemblée Générale Ordinaire peut légitimement délibérer.

L'AGO se déroule conformément à l'ordre du jour et dans le flux de la présentation (document disponible sur le site EKV)

Bilan moral

Franck présente le tableau comparatif des adhérents selon la saison.

On constate une progression constante du nombre d'adhérents depuis ces 4 dernières années avec une augmentation significative des enfants.

Le Body reste stable d'année en année.

Un effort particulier est à faire pour l'Urban-Défense, une JPO est prévue en janvier.

Le développement de l'EKV est très visible et nous avons une très bonne image du CDK91 et une bonne écoute du staff.

Bilan sportif - La parole aux profs

Sylvie :

A l'image de la discipline, besoin de préparer dès le début de saison les compétitions et les démos.

De nombreux et bons résultats en compétition.

Il n'y a plus que des filles dans le groupe body karaté les 2 garçons n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Sylvie est fière de son groupe et de ses résultats.

Méli-Mélo prévu en avril.

Gala des Arts Martiaux 29 mars à Villebon

Sylvie précise que la préparation aux démos et galas est déjà intégrée dans les cours notamment le vendredi.

Éric :

Il précise « adorer » le club, chaleureux, les adhérents s'y sentent bien et l'ambiance est très bonne.

Revient sur l'Urban-défense, il demande aux adhérents de venir lors du stage avec une personne susceptible d'être intéressée.

Il déplore le trop peu d'adhérents actuellement dans cette discipline.

Face à une actualité qui touche Éric, il veut renforcer le travail du couteau pendant ses cours.

Franck propose de faire une campagne d'affichage et distribution de flyers en vue de la JPO Urban-défense prévue le 18 janvier

Éric remercie Christophe, Jean-Michel et Franck de leur assistance durant les cours enfants et particulièrement pour le cours des confirmés de 19h car l'effectif est important, régulièrement plus de 25 élèves.

Cédric :

Faible effectif pour le moment car la section compétition est récente, côté ados-adultes il est très content des cours kata et de ses élèves. La compétition kata est très exigeante ; elle nécessite une préparation physique intense notamment pour les mimines/cadets.



Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire 18déc.24

Ouverture cette saison à la préparation des adultes aux compétitions.

Didier :

Le club monte en puissance

Un bon socle technique

Bonne attitude durant les compétitions ainsi que de bons résultats.

Pôle karaté santé

Sport santé nécessite une ordonnance médicale

Le médecin qui prescrit connaît le sport qui est proposé en sport santé.

Renforcement musculaire proposé en sport santé est en lien avec le karaté

Pas de subvention pour le sport santé.

Question de Sylvie : Les participants au PKS sont-ils licenciés ? Oui, les personnes du karaté santé sont licenciés FFKDA. En l'occurrence 2 personnes du PKS sont aussi adhérentes de la section Karaté-Adultes + une personne licenciée dans un autre club. Ils ont payé un Forfait « Starter Kit » qui comprend un bilan et une séance test de 45 min, puis un forfait de 12 séances personnalisées sur un programme de 3 mois.

Question d'Elodie : Y-a-t-il de la pub/com pour le karaté santé ? Oui, il existe un site un site dédié PKS : <https://pole-karate-sante-ekv.sportsregions.fr>, en revanche les inscriptions se font via le site principal EKV pour éviter le coût d'une plateforme « site marchand »

Créneaux supplémentaires

Question de Didier : Quand pourrons nous avoir une confirmation des prochaines disponibilités de salles & nouveaux créneaux ?

Franck travaille sur ce sujet pour fournir un dossier documenté au Service des sports, au Clubs des As, à la Commission Espaces Sportifs, Mairie et convoquer les instances décisionnaires.

Perspective : Mise en œuvre en septembre prochain, l'idéal serait dès janvier 2025

Utilisation de l'historique du Kyela pour comptabiliser les présents aux cours et des relevés des agents du Centre Sportif, demande faite auprès de Julien Lavergne.

Vie du club : Point concernant la gestion des dépenses

Mise en place de la commission gestion des dépenses (voir présentation) Les compétiteurs doivent prendre en charge leurs frais de déplacements et hébergement.

Question Sylvie : pourquoi seuls les profs & coachs ont-ils remboursés des frais de missions et pas les compétiteurs ? Franck précise que cela a toujours été le cas pour les compétiteurs Karaté Enfant ou Adultes, cette habitude avait été prise pour rembourser les compétitrices Body-Karaté n'est à présent plus possible dans le budget actuel. Il ne s'agit pas d'une sanction mais qu'il faut une équité vis-à-vis des autres compétiteurs enfants/adultes au karaté. Éric espère que ce système sera provisoire, en espérant que le sponsoring aidera à financer les déplacements en compétition.



Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire 18déc.24

Franck : Pour cette saison, néanmoins le bureau est ouvert pour en discuter et modifier éventuellement la procédure pour la saison 2025/2026.

La progression du nombre de compétiteurs est très significative, Franck précise que la prévision sur la saison en cours est de 37 adhérents potentiellement sur le terrain de la compétition ce qui va entraîner des frais (inscription, prise en charge des déplacements de l'encadrement profs et coachs.

Bien entendu nous fixons les choses pour 25-26, nous verrons ce qu'il est possible de faire pour la suite.

A noter que les critères d'obtention des subventions ont aussi changé :

Il faut à présent constituer des dossiers de demande de subvention pour obtenir une participation financière du département : formation, compétitions en région à condition que des podiums soient obtenus au niveau France, embauche...)

Le club doit avancer l'ensemble des dépenses sans aucune garantie de prise en charge.

Ce constat amène aussi à reconsidérer le montant de la cotisation qui fait l'objet d'une proposition soumise au vote de l'AGO.

Bilan 23-24

→ Voté à l'unanimité

Budget 24-25

→ Voté à l'unanimité

Révision des cotisations

Question de Cédric : concernant le Forfait de 20€/enfant pour les compétitions ?

Claire propose de définir à quel moment on paie les 20€ (par exemple uniquement lors de la première compétition) ?

Décision en AGO : l'adhérent enfant paie dès lors qu'il intègre le groupe compétition

Résolution volet 1 (15 €) 3 contres et pas d'absentions

→ Voté à la majorité

Volet 2 (20 €) : Contre = 0 / Absentions = 3

→ Voté à la majorité

Questions - Réponses



Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire 18déc.24

Question Sylvie : Edwige Babel et Christelle Alliot n'ont pas reçu la convocation à l'AG.
Franck vérifie les adresses Email.

Postes disponibles au bureau

Pas de candidats pour le moment, quelques personnes nous ont questionnées pour savoir quels sont les attributions des membres et quels engagements sont à prendre en compte.

D'autres adhérents qui offrent volontiers leur aide spontanée lors des besoins souhaitent rester ainsi.

Signature du PV

Franck Keryse	Président	
Cyril Martini	Trésorier	
Jean-Michel Bowé	Secrétaire	